Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Rapport moral

Rapport d'activités 2021

Soumise à l'Assemblée générale du 2 avril 2022

Retrouvez-nous sur
www.cen-centrevaldeloire.org
et sur les réseaux sociaux

Conservatoires d'espaces naturels

Assemblée générale du 2 avril 2022

Rapport moral 2021

Mesdames, messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Si je devais en quelques mots définir le sentiment global résultant de notre dernière année de fonctionnement, je titrerais volontiers « Entre inquiétudes et satisfactions ». *(le tout au pluriel)*

Inquiétude, oui, quant au devenir de notre association très fortement impactée par ses récurrents soucis de trésorerie. Voilà la cinquième année consécutive que je reviens, dans mon rapport moral, sur le problème des retards d'instruction et de paiement des dossiers recourant aux fonds européens Feder et Feader. Car nos problèmes de trésorerie sont bien liés à ces fonds devenus toxiques par la façon dont ils sont gérés, tant par les services administratifs instructeurs que par les autorités de certification. Il ne s'agit nullement, de la part du Conservatoire, d'une gestion hasardeuse, voire inconséquente, de son budget qui le plongerait de ce fait dans d'inévitables difficultés financières. Notre gestion reste saine et rigoureuse. Sans ces fonds mis en place par l'Europe pour abonder sa politique en matière de biodiversité, nous ne pourrions conduire notre programme d'actions. Les retards d'instruction des dossiers plombent notre résultat d'exploitation annuel conduisant maintenant l'une de nos banques à restreindre ses facilités de trésorerie. Le règlement de nos fournisseurs, que nous devons acquitter par anticipation, pratiquement sans avances, nécessite d'emprunter auprès de nos trois banques, mais aussi d'autres organismes, et génère des frais financiers équivalents à un poste salarié dont nous aurions bien besoin. Et que dire de nos sous-traitants qui subissent par contrecoup des retards de paiement souvent importants ? D'ubuesque, la situation est devenue scandaleuse car elle ne bouge guère malgré nos interventions… Entre manque de personnels instructeurs, complexité administrative des dossiers, règles qui changent en cours de route ou encore divergences d'appréciation de la réglementation entre services instructeurs et autorité de certification, le Conservatoire se retrouve victime d'un système mal construit qui ne cherche à dépasser ni ses insuffisances ni ses incohérences.

J'aurais aimé, cette année, revenir sur cette épineuse question des fonds européens pour annoncer une prise en compte du problème par nos responsables politiques régionaux et nationaux, et, partant de là, la mise en place de mesures concrètes visant à soulager notre trésorerie pour éloigner le spectre d'une cessation de paiement des salaires, voire d'une saisie de la part de nos fournisseurs. C'est tout

l’objet d’un énième courrier d’alerte adressé au président de Région à la mi-octobre, lui exposant combien le Conservatoire était au bord du gouffre financier. Ce courrier n’a malheureusement pas rencontré l’écho escompté si l’on en juge par l’absence de bienveillance de la réponse qui nous a été adressée… Cette surdité à nos problèmes a de quoi nous surprendre et nous interroger ! Le Conservatoire n'est-il pas attributaire d’un agrément État-Région qui, s’il ne lui procure aucun avantage financier, devrait pour le moins le faire bénéficier d’une attention particulière, surtout sur ces questions devenues vitales pour lui !

Bien évidemment, nous allons poursuivre le combat engagé, car c‘en est bien un, quitte à recourir à toutes les voies possibles. L’extrémité atteinte en matière de facilités bancaires, et notre colère face à cette injustice, ne nous laissent pas d’autres alternatives…

Au chapitre des inquiétudes auraient pu s’ajouter les conséquences de la crise sanitaire. Si elle a fortement impacté notre programme annuel de balades nature, elle aura peu influé sur notre fonctionnement qui a su s’adapter au télétravail et aux réunions en visioconférence, avec une modification en conséquence de nos statuts… Nos instances ont donc pu se réunir selon le calendrier défini, travailler et continuer à jouer pleinement leur rôle. Dans le domaine de l’animation, la mise en place de l’"espèce game", activité ludique de découverte de nos sites emblématiques pour un public familial, a connu le succès espéré, compensant par là-même le déficit de participation à nos sorties.

Au-delà de ces difficultés avec lesquelles nous apprenons à composer en dépit de leur caractère très chronophage et du stress qu’elles occasionnent, je retiendrai surtout les faits positifs de l’année écoulée. Ils se traduisent d’abord par une nouvelle progression du nombre d’espaces naturels gérés. Le bilan foncier s’établit désormais à 166 sites couvrant 4 836,5 ha, ce qui est considérable. Du fait du dynamisme de nos équipes, de notre notoriété croissante et de notre position d’acteur majeur de la préservation de la biodiversité en région Centre-Val de Loire, 710 hectares nouveaux sont venus enrichir notre bilan foncier. Si les acquisitions pèsent peu en termes de surface (7,5 ha), elles renforcent notre positionnement stratégique sur les côtes du nord de l’Eure-et-Loir et sur les pelouses du Sancerrois. Les surfaces nouvelles en convention, sur 702,5 ha, témoignent de notre capacité à aller toujours de l’avant et à conclure de beaux et prometteurs partenariats. J’évoquerai volontiers Les Chaumes communales de La Celle et, dans le Cher toujours, le marais de Contres, un très important site en termes de superficie, de richesses naturelles et… de partenaires, voire encore la Vallée de la Clavière à Éguzon dans le sud de l’Indre, avec l’association Les Fruits du terroir.

Ce bilan foncier répond totalement à nos objectifs statutaires. Par ailleurs, en finalisant une liste de milieux et d'espèces prioritaires, le Conseil scientifique, toujours très actif, nous a dotés d'un outil propre à orienter nos futures préservations de sites ou à renforcer l'intérêt de ceux qui s'offrent à nous. Je tiens à saluer son travail.

Ce bilan foncier en progression ne saurait cependant faire de l'ombre à l'organisation particulièrement réussie, en novembre dernier à Tours, du Congrès national des Conservatoires, en coopération étroite avec l'équipe de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels. Un exercice tout nouveau pour notre Conservatoire qui ne s'était plus inscrit dans la boucle des organisateurs depuis vingt-sept ans ! À défaut de coïncider avec nos trente ans, en raison de la crise sanitaire, ce congrès est venu démontrer notre capacité à mettre sur pied un événement d'ampleur nationale dans un contexte contraint. Cette réussite tient pour beaucoup à la mobilisation de notre équipe salariée dont je tiens à souligner l'implication résolue tout au long de l'année écoulée.

Comment, encore, ne pas souligner la progression constante du nombre de nos adhérents et des conservateurs bénévoles… fruit d'une politique visant à offrir à nos concitoyens, désireux d'agir concrètement pour la nature, une association à soutenir et des sites à préserver ! Avec 468 adhérents au 31 décembre, soit une progression de 13 % en un an, nous affichons un bond sans précédent et la barre symbolique des 500 adhérents est désormais à notre portée, du moins est-ce la perspective à atteindre en 2022. Il nous tient particulièrement à cœur de renforcer notre assise citoyenne, notamment pour assurer la continuité de notre Conservatoire sur trois points importants : renouveler progressivement notre conseil d'administration, doter la quasi-totalité de nos sites d'un conservateur – et développer autour de lui une petite équipe de bénévoles propre à appuyer son action –, et nous faire connaître davantage lors de manifestations locales pour sensibiliser encore et encore à l'indispensable préservation de la biodiversité… Tels sont les principaux objectifs poursuivis par la politique associative que nous menons depuis plusieurs années et qui porte ses fruits ! Notre présence accrue dans les médias, sur un large panel de réseaux sociaux, la tenue de stands, la mise en œuvre d'outils d'information comme *Expli-Sites, Grains de Cen* ou l'*Infolettre aux adhérents* y sont bien évidemment pour beaucoup. Il me plaît également de souligner ce prix de la *Pensée sauvage* décerné par la Fédération des conservatoires, lors du Congrès, au réseau des conservateurs bénévoles des deux conservatoires de la région. Il convient bien sûr d'y voir une reconnaissance du rôle important joué par ce réseau dont je rappelle souvent qu'il constitue l'un des trois piliers de notre fonctionnement au quotidien.

Il y aurait encore fort à dire sur l'ensemble de nos réalisations de l'année écoulée, sur les partenariats qui se poursuivent, avec des partenaires de longue date et les nouveaux que j'ai évoqués plus avant lors du point foncier, dans le Sancerrois, les marais de Contres, les Chaumes de La Celle ou la Vallée de la Clavière pour ne citer que ceux-là. Partant de là, comment ne pas être fiers de se voir décerné l'un des Trophées de l'eau 2021 de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour notre boîte à outils d'indicateurs des zones humides, LigérO, que nous mettons en œuvre en interne comme au sein de la Cellule d'assistance technique aux zones humides que nous animons !

Pour conclure ce rapport, et pour préparer la transition avec le rapport suivant, quelques considérations d'ordre « politique » sur le bilan financier 2021. Il se solde par un résultat d'exploitation redevenu positif, ce que souhaitaient ardemment nos banques, et un résultat net lui aussi positif, favorisé notamment par des taux d'intérêt bas. Notre trésorière détaillera tout cela à ma suite. Ce ne sont bien évidemment pas les rentrées des fonds européens qui nous permettent de sortir la tête hors de l'eau mais les crédits de l'État liés au plan de relance ainsi que la mise en œuvre du nouveau contrat territorial avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région. Ce sont également toutes les facilités de trésorerie proposées par nos trois banques que je tiens à remercier tout spécialement pour leur écoute, leur bienveillance et la confiance qu'elles nous témoignent. Où serions-nous aujourd'hui sans leur concours ? Cette situation trop fragilisante ne saurait cependant rester la règle ; c'est pourquoi nous devons chercher à diversifier nos financements ne serait-ce que pour disposer d'une trésorerie moins tendue et donc plus apaisante pour celles et ceux qui la gèrent ! Les conclusions d'un stage sur les perspectives offertes par l'économie sociale et solidaire ouvrent des voies intéressantes tant pour la future Fondation des conservatoires que pour notre propre structure. Nous y travaillerons durant cette année 2022 qui marque la fin du second plan d'actions quinquennal et qui devra être mise à profit pour réfléchir aux perspectives d'évolution de notre Conservatoire.

Tous ensemble, continuons !

Je vous remercie pour votre attention.